

bilan de l'emploi et de la formation

► L'ESSENTIEL - EXERCICE 2008

Convention
Collective
Nationale des
commerces de gros
(CCN 3044)



1 Présentation de la **branche**



Les entreprises

● Répartition des entreprises selon leur taille

77 % des entreprises de la branche ont moins de 10 salariés.

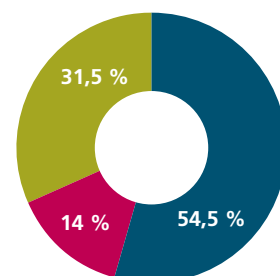
En moyenne, les entreprises de la branche comptent **12,4 salariés**.

● Implantation des sièges sociaux en région

Plus de la moitié des entreprises de la branche sont concentrées dans 3 régions :

- **35 %** en Ile de France
- **11 %** en Rhône Alpes
- **8 %** en Provence Alpes-Côte d'Azur.

Répartition des entreprises selon les familles d'activités



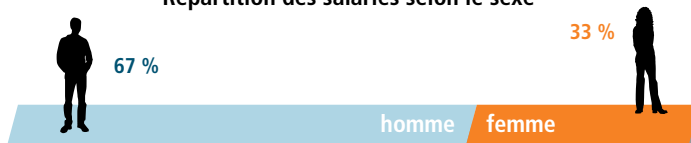
- Inter-industrielle
- Alimentaire
- Non alimentaire

25 310
entreprises, en 2008

Les salariés : situation au 31 décembre 2008

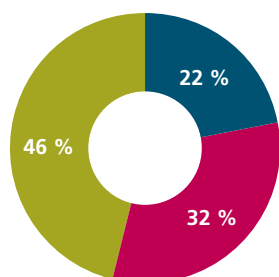
93 % des salariés travaillent à temps plein, **94 %** sont en CDI.

Répartition des salariés selon le sexe



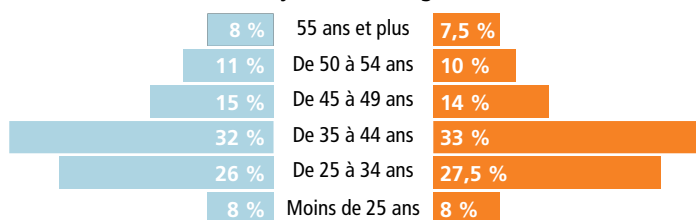
Les entreprises de la branche emploient **317 000** salariés.

Répartition des salariés selon la taille de l'entreprise



- Moins de 10 salariés
- De 10 à 49 salariés
- 50 salariés et plus

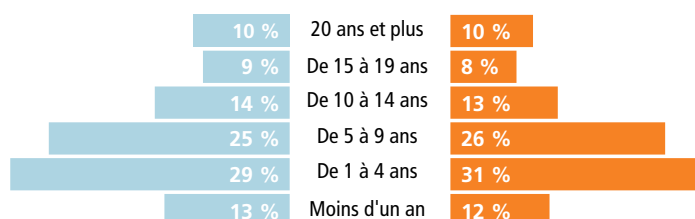
Pyramide des âges



Les séniors (+ de 50 ans) représentent **18 %** des salariés de la branche soit **57 060** salariés.

L'âge moyen des salariés est de **39 ans** en 2006 et **40,5 ans** en 2008.

Répartition des salariés selon leur ancienneté



L'ancienneté moyenne est de **8 ans**. **42,5 %** des salariés sont dans leur entreprise depuis moins de 5 ans.

Zoom sur 4 métiers stratégiques dans la branche

2

Chauffeur - Livreur

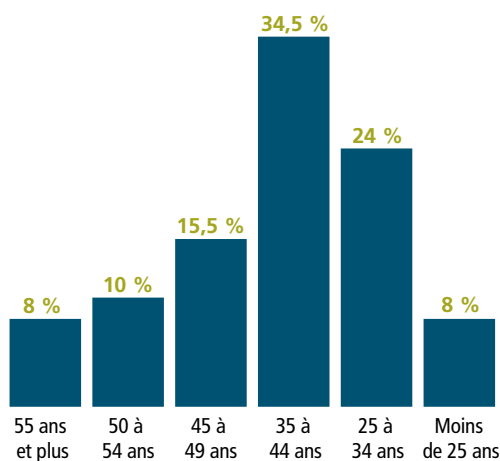


28 400

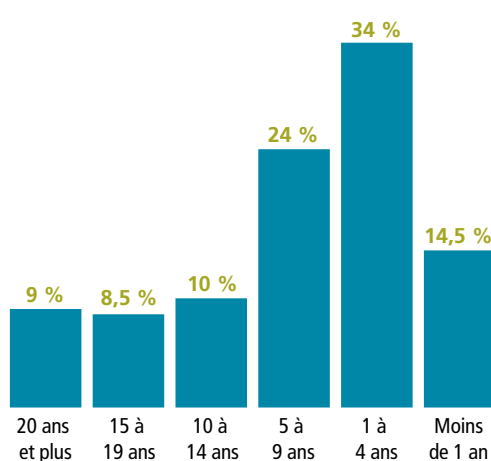
chauffeurs-livreurs

→ 9 % des salariés de la branche.

Répartition des chauffeurs-livreurs selon leur âge

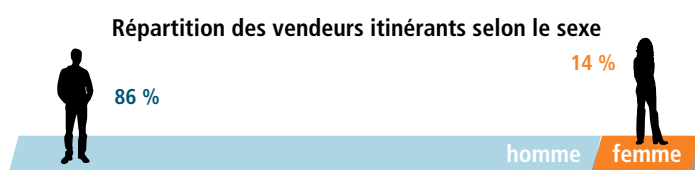


Répartition des chauffeurs-livreurs selon leur ancienneté dans l'entreprise



- Age moyen : 41 ans
- Ancienneté moyenne : 7,5 ans

Vendeur itinérant

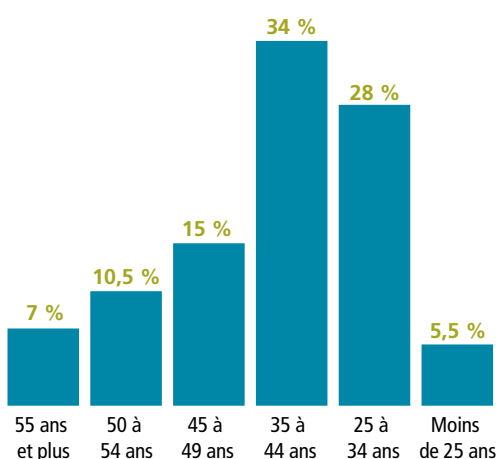


44 600

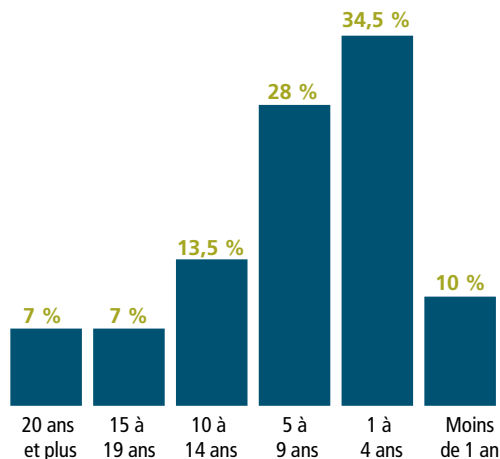
vendeurs itinérants

→ 14 % des salariés de la branche.

Répartition des vendeurs itinérants selon leur âge



Répartition des vendeurs itinérants selon leur ancienneté dans l'entreprise



- Age moyen : 41 ans
- Ancienneté moyenne : 7,5 ans

Vendeur sur site

40 500

vendeurs sur site

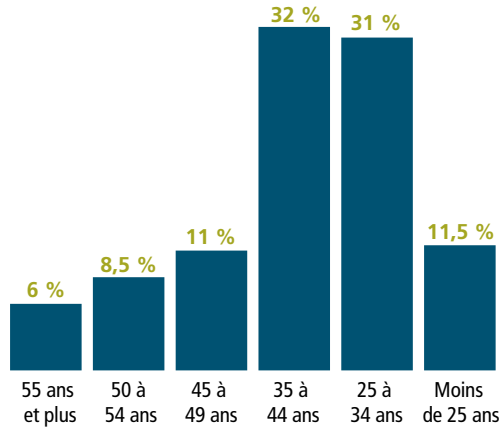
→ 13 % des salariés de la branche.

- Age moyen des vendeurs sur site : 38,5 ans.
- Ancienneté moyenne : 7,5 ans

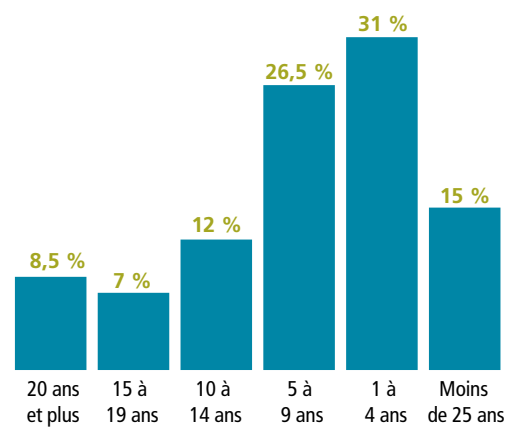
Répartition des vendeurs sur site selon le sexe



Répartition des vendeurs sur site selon leur âge



Répartition des vendeurs sur site selon leur ancienneté dans l'entreprise



Télévendeur

8 800

télévendeurs

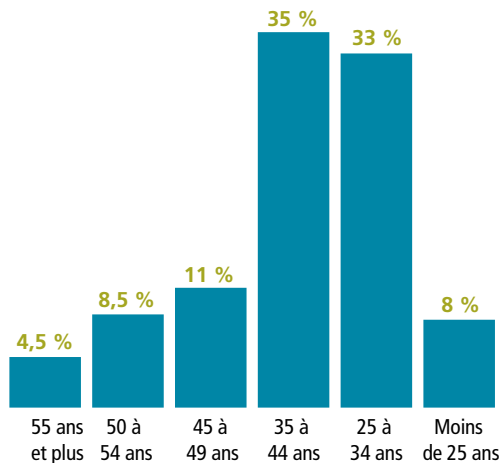
→ 3 % des salariés de la branche.

- Age moyen : 38,5 ans.
- Ancienneté moyenne : 7,5 ans

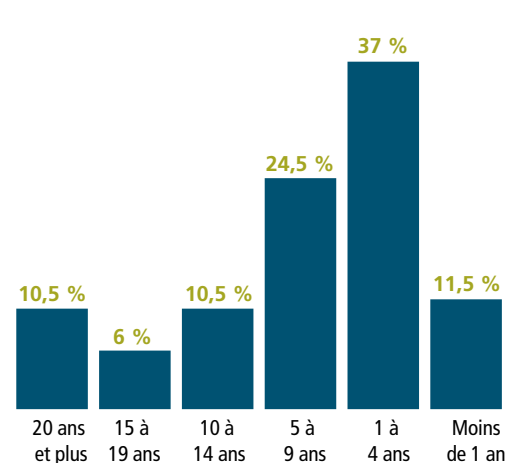
Répartition des télévendeurs selon le sexe



Répartition des télévendeurs selon leur âge



Répartition des télévendeurs selon leur ancienneté dans l'entreprise

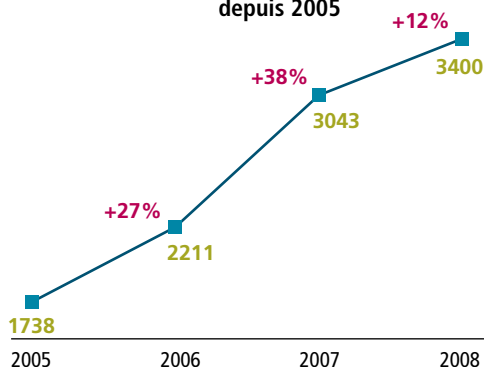


Familles d'activité	Chauffeurs livreurs	Vendeurs itinérants	Vendeurs sur site	Télévendeurs
Interindustrielle	5 %	15 %	15 %	2 %
Alimentaire	25 %	7 %	8 %	6 %
Non alimentaire	4 %	17 %	10 %	2 %
Ensemble	9 %	14 %	13 %	3 %

La formation professionnelle en 2008 3

Le contrat de professionnalisation

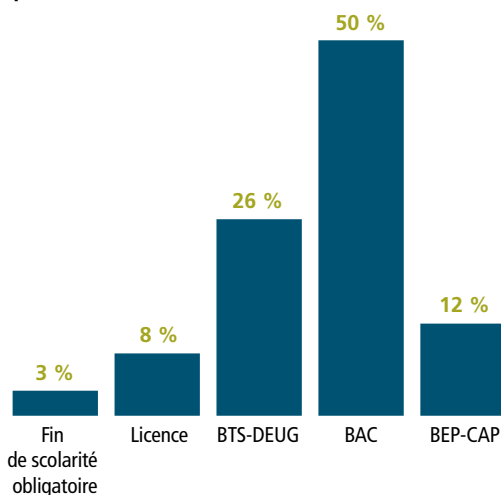
Évolution du nombre de contrats de professionnalisation depuis 2005



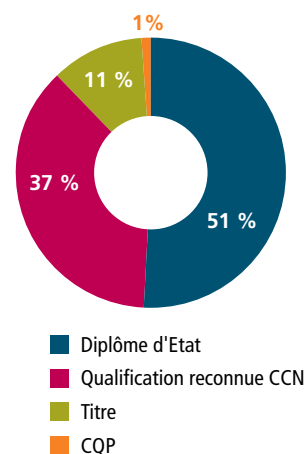
- 1 % des salariés de la branche.
- 28 % dans les entreprises de moins de 10 salariés.

3 400 salariés recrutés en contrat de professionnalisation dans 1 630 entreprises.

Répartition des salariés selon leur niveau avant la formation



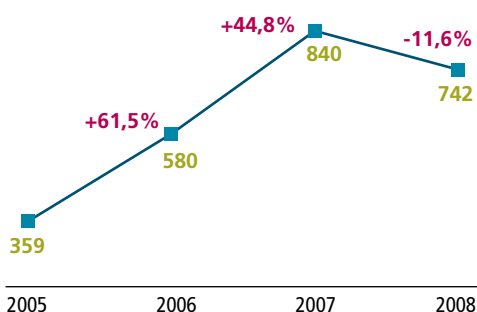
Objectif visé



► **Quasiment 6 salariés sur 10** recrutés en contrat de professionnalisation occupent un emploi relevant du domaine commercial. Le poste de vendeur concerne davantage les hommes. Les femmes sont majoritaires sur les postes d'assistant commercial et d'assistant de gestion.

Le tutorat

Évolution du nombre de tuteurs formés depuis 2005



- Un tuteur formé pour 4 salariés recrutés en contrat de professionnalisation

2 521 tuteurs ont été formés en 4 ans.

La formation des salariés

formation continue, période de professionnalisation, formations clés en main

84 468
stagiaires
tous dispositifs
confondus.

▶ **Progression du nombre de stagiaires** de **22 %** par rapport à l'année précédente.

▶ **Taux d'entreprises formatrices** : **36 %**

- Moins de 10 salariés : **27 %**
- 10 salariés et plus : **75 %**

▶ **Taux de départ en formation** : **26,6 %**

- selon le sexe
 - homme : 26 %
 - femme : 28 %

• selon la catégorie socioprofessionnelle

- ouvriers-employés : 22 %
- techniciens-agents de maîtrise : 34 %
- cadres : 35 %

• selon l'âge

- moins de 25 ans : 25 %
- 25-34 ans : 31 %
- 35-44 ans : 29 %
- 45-54 ans : 22 %
- 55 ans et plus : 18 %

Taux de départ en formation de la population active en France en 2006

Homme : 45 %

Femme : 43 %

Employés : 38 %

Ouvriers : 28 %

Professions intermédiaires : 58 %

Cadres et professions intellectuelles supérieures : 60 %

Insee 2006



La période de professionnalisation

▶ En 2008, **6 513 stagiaires** ont suivi une formation dans le cadre de la période de professionnalisation.

Le nombre de stagiaires formés a progressé de **13 %** par rapport à 2007.

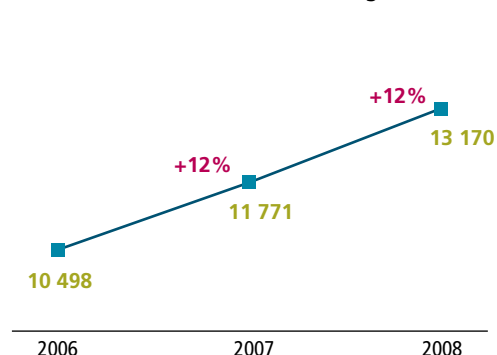
▶ **81 %** des stagiaires ont suivi une formation en Transport - Logistique - Manutention.



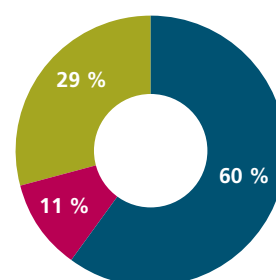
La formation continue dans les entreprises de moins de 10 salariés

▶ Le thème de formation le plus suivi est **Bureautique Informatique**.

Évolution du nombre de stagiaires



Répartition des stagiaires selon la catégorie socioprofessionnelle

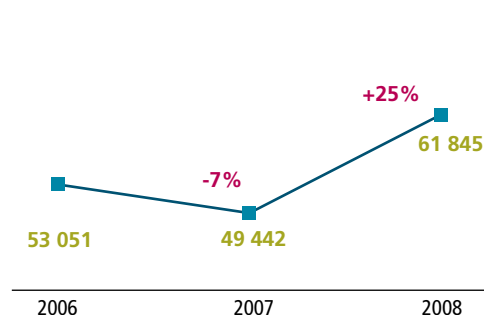


- Ouvriers - Employés
- Techniciens - Agents de maîtrise
- Cadres

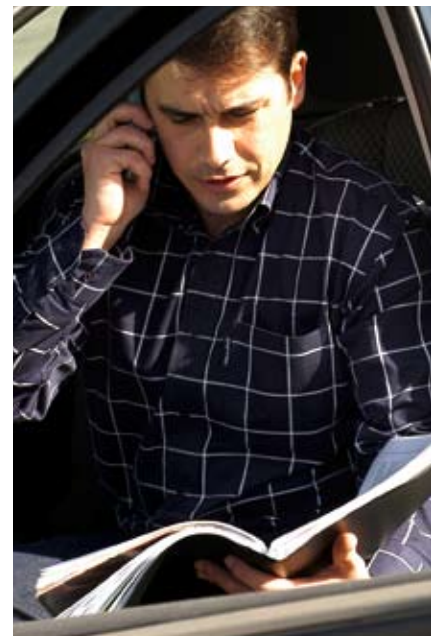
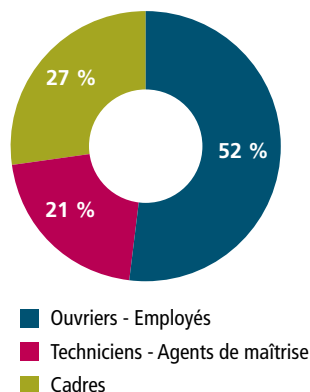
La formation des salariés dans les entreprises de 10 salariés et plus

Le thème de formation le plus suivi est **Bureautique Informatique**.

Évolution du nombre de stagiaires



Répartition des stagiaires selon la catégorie socioprofessionnelle



Les Formation Clés en main*

28 % des stagiaires ont suivi une formation en **Bureautique Informatique**, 21 % en **Commerce Marketing**

+ 32 % par rapport à 2007

Durée moyenne de formation : 12 heures

*organisées et financées par Intergros pour les entreprises de moins de 50 salariés

En 2008,
2 940 stagiaires
(45 % de femmes
et 55 % d'hommes).

Les savoirs élémentaires de base

2,5 % des entreprises de la branche (630 entreprises) ont déclaré qu'un de leurs salariés n'évolue pas professionnellement en raison des **problèmes de lecture, d'écriture et de calcul**

Cette proportion augmente avec la taille de l'entreprise (2,3 % dans les entreprises de moins de 10 salariés contre 4,9 % dans les entreprises de 50 salariés et plus).

1 200 salariés
sont concernés soit
0,4 % des salariés
présents au 31/12/2008.

Le DIF, la VAE, le bilan de compétences et l'entretien professionnel

Le DIF :

10 450 salariés, (3,5 % des salariés)

- Taux d'acceptation des demandes : 90,5 %

- 4,6 % des femmes ont fait une demande contre 2,7 % des hommes.

La VAE :

1 200 salariés (0,4 % des salariés) présents au 31/12/2008 +0,1 point par rapport à 2006.

Le bilan de compétences :

1 100 salariés (0,35 % des salariés)

8 300 entreprises
ont réalisé des entretiens
professionnels.
Cela représente
99 100 salariés.

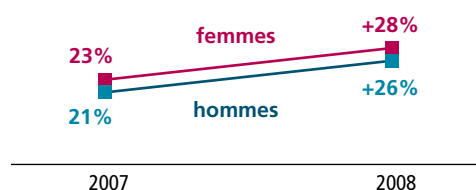
La situation des femmes au regard de la formation professionnelle

► Comme en 2007, **32 %** des stagiaires sont des femmes (tous dispositifs confondus)

► Entre 2007 et 2008, **le taux de départ en formation** des hommes, comme celui des femmes augmente de 5 %.

► La **durée moyenne** de formation est la même pour les hommes et les femmes (18 heures).

Taux de départ selon le sexe des stagiaires

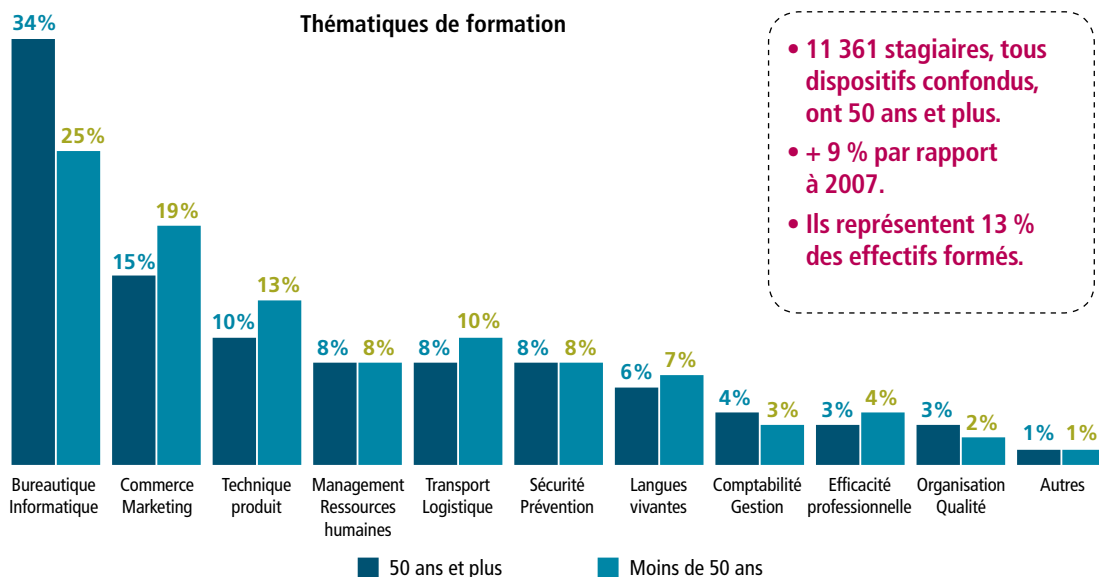


La situation des séniors (50 ans et plus) au regard de la formation professionnelle

Taux de départ en formation



Thématiques de formation



- 11 361 stagiaires, tous dispositifs confondus, ont 50 ans et plus.
- + 9 % par rapport à 2007.
- Ils représentent 13 % des effectifs formés.

Les travailleurs handicapés

► **Rappel de la loi du handicap du 11 février 2005** - Entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2006. Elle stipule que tout établissement d'au moins 20 salariés a pour obligation d'employer l'équivalent de **6 %** de travailleurs handicapés. Les établissements à « quota 0 » en 2008 et 2009, risquent de voir leur contribution à l'Agefiph **majorée à 1500 fois** le SMIC horaire.

► **L'emploi de travailleurs handicapés dans la branche des commerces de gros** : 1 859 établissements soumis à l'obligation légale d'emploi de travailleurs handicapés.

Selon l'Agefiph, en 2007, 888 établissements étaient à « quota zéro », soit 49 % des établissements de la branche.

La quasi-totalité de ces établissements employaient moins de 1 % de travailleurs handicapés, alors que le taux légal prévoit 6 %.

Sources : OPCA, enquête, AGEFIPH

► À la demande de la Commission Paritaire Nationale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (CPNEFP) une enquête a été menée par l'Observatoire prospectif des métiers et des qualifications du Commerce Interentreprises (OCI) auprès d'un échantillon représentatif de 8 000 entreprises, versant leur contribution à l'OPCA INTERGROS. **2 135 entreprises** ont répondu à ce questionnaire, soit un taux de réponse de **27 %**.

Secrétariat de la CPNEFP des commerces de gros : cgi@cgi-cf.com

Ce document ainsi que le bilan complet de la branche est consultable et téléchargeable sur le site de l'Observatoire : www.observatoire-oci.org